

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

### RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial SCHJERNING ESSENCE GRASSE

Nom chimique

Type de produit Mélange

#### 1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange - Auxiliaire pour peinture sur porcelaine

#### 1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

The Clay and Paint Factory S.A.

Rue du Dossay 3

4020 WANDRE Belgique

Tél. +32 4 342 19 90

Site web [www.clay-and-paint.com](http://www.clay-and-paint.com)

Julien Desmaré : +32 4 345 99 64 [j.desmare@clay-and-paint.com](mailto:j.desmare@clay-and-paint.com)

#### 1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30 Belgique

### RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

#### 2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable - Catégorie 3

#### 2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C<sub>10</sub>H<sub>16</sub>: α-pinène, β-pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé. (CAS No.: 8006-64-2)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

H332	Nocif par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les vapeurs .
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P501	Éliminer le contenu/récepteur dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	
EUH208	Contient essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C10H16: α-pinène, β-pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé. (8006-64-2) . Peut produire une réaction allergique

### 2.3. - Autres dangers

## RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

### 3.1. - Substances

Non applicable

### 3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C10H16: α-pinène, β-pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé.	N° CAS : 8006-64-2 N° Index : 650-002-00-6 N° CE : 232-350-7	100	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

### RUBRIQUE 4 - Premiers secours

#### 4.1. - Description des premiers secours

##### Mesures en cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.
- En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement après plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
- Au moindre symptôme d'intoxication, consulter impérativement un médecin.
- Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

##### Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Au moindre symptôme d'intoxication, consulter impérativement un médecin.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

##### Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

##### Mesures en cas d'ingestion

- Demander immédiatement un avis médical.
- Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.
- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- Traitement médical nécessaire.
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### 4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Symptômes et effets après inhalation

- Aucune information disponible.

##### Symptômes et effets après contact avec la peau

- Provoque une irritation cutanée.

##### Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Aucune information disponible.

##### Symptômes et effets après ingestion

- Aucune information disponible.

#### 4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique. Administration d'antidote.
- Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. - Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)

---

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

---

- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

### 5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Produits de combustion dangereux  
- Aucune information disponible.

Produits de décomposition - Aucune information disponible.

### 5.3. - Conseils aux pompiers

- Eloigner le produit de la zone d'incendie.
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

---

## RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
- Assurer une aération suffisante.
- Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

### 6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.
- Aucune information disponible.

Conseils appropriés de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.
- Ventiler la zone concernée.
- Recueillir à l'état sec avec précaution.
- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

---

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

---

### Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

### 6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Maniement sûr: voir paragraphe 7
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

## RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

---

### 7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandations

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
- Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Inhalation
- Voir section 8.
- Éviter de: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:  
Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

### 7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

- Classe de stockage Non-combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / matières dangereuses toxiques ou matières dangereuses provoquant des effets chroniques (solide)
- Classe de stockage Non-combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / matières dangereuses toxiques ou matières dangereuses provoquant des effets chroniques
- Classe de stockage Matières non combustibles de toxicité aiguë, catégorie 1 et 2 / substances très toxiques (liquide)
- Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux
- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

### 7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

## RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. - Paramètres de contrôle

### 8.2. - Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil avec filtre à particules (EN 143)
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.
- Indications détaillées: voir scénarios d'exposition en annexe à cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	transparent	<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		7	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		155 °C	

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

Point éclair	38 °C
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	220 °C
Limite inférieure d'explosivité	0,8 % Vol.
Limite supérieure d'explosivité	6 % Vol.
Pression de vapeur	5,4 hPa
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	0,998 kg/l
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	110 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

### 9.2. - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

### 10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

### 10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

### 10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

### 11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

<u>Toxicité aiguë</u>	- Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation - Nocif par inhalation - Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale - Nocif en cas d'ingestion												
	<table border="1"> <tr> <td>LD50 oral (rat)</td> <td>Aucune donnée disponible</td> </tr> <tr> <td>LD50 dermal (rat)</td> <td>Aucune donnée disponible</td> </tr> <tr> <td>LD50 dermal (rabbit)</td> <td>Aucune donnée disponible</td> </tr> <tr> <td>LC50 inhalation (rat)</td> <td>Aucune donnée disponible</td> </tr> <tr> <td>LC50 inhalation dusts and mists (rat)</td> <td>Aucune donnée disponible</td> </tr> <tr> <td>LC50 inhalation vapours (rat)</td> <td>Aucune donnée disponible</td> </tr> </table>	LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible	LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible	LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible	LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible	LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible	LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible												
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible												
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible												
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible												
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible												
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible												
	- Aucune information disponible. - Nocif par inhalation. - Toxique par inhalation. - Aucune information disponible.												
<u>Corrosion cutanée / irritation cutanée</u>	- Non classé												
<u>Lésions oculaires graves / irritation oculaires</u>	- Non classé												
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé												
	- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. - Peut provoquer une allergie cutanée.												
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé												
<u>Cancérogénicité</u>	- Non classé												
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé												
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique</u>	- Non classé												
	- données manquantes												
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée</u>	- Non classé												
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé												

### RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

#### 12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

### 12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. - Autres effets néfastes

- Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

- Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même en petite quantité.

## RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. - Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes appropriées de traitement des déchets

- Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
- Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### Evacuation des eaux

- Aucune information disponible.

#### Précautions particulières à prendre

- Ce déchet impose une surveillance particulièrement sévère.  
- Collecter les déchets séparément.  
- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.  
- Le résidu doit rester sous surveillance.  
- Les déchets doivent être tenus à l'écart des autres sortes de déchets jusqu'à leur élimination.

#### Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

### 14.1. - Numéro ONU

---

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

---

Numéro ONU (ADR)	:	UN1263
Numéro ONU (RID)	:	UN1263
Numéro ONU (ADN)	:	UN1263
Numéro ONU (IMDG)	:	UN1263
Numéro ONU (IATA)	:	UN1263

### 14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADN)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E

### 14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

Classe ADR : 3  
Code de Classification ADR : F1  
Pictogrammes



Classe (RID) : 3  
Pictogrammes



Classe (ADN) : 3  
Pictogrammes



Classe (IMDG) : 3  
Pictogrammes



Classe (IATA) : 3  
Pictogrammes



### 14.4. - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III  
Groupe d'emballage (RID) : III  
Groupe d'emballage (ADN) : III  
Groupe d'emballage (IMDG) : III  
Groupe d'emballage (IATA) : III

### 14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui  
Polluant marin : Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

### 14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

### **ADR**

<u>Code de Classification ADR</u>	:	F1
<u>Dispositions spéciales ADR</u>	:	163+ 640E+650+367
<u>Quantités limitées ADR</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	PP1
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T2
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP29
<u>Code-citerne ADR</u>	:	LGBF
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	FL
<u>Catégorie de transport ADR</u>	:	3
<u>Code de restriction en tunnels ADR</u>	:	D/E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S2
<u>N° d'identification du danger ADR</u>	:	30

### **RID**

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

### **ADN**

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

### **IMDG**

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	
<u>Instructions d'emballage</u>	:	
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Codes EmS</u>	:	
<u>Arrimage et manutention</u>	:	
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

### IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>Dispositions spéciales</u>	:
<u>Code ERG</u>	:

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach    Aucun

Composants dans l'annexe XIV    Aucun

Composants dans l'annexe XVII    Aucun

Teneur en COV    Aucune donnée disponible

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit    - Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16 - Autres informations

#### Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
2	28-04-17	
1	01-12-15	

#### Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable - Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion

---

## SCHJERNING ESSENCE GRASSE

---

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

\*\*\* \*\*